

L'Union syndicale Solidaires salue la mémoire de Jean-Jacques de Felice

L'Union syndicale Solidaires a appris avec une grande tristesse le décès, ce week-end, de Maître Jean-Jacques de Felice.

Il a mis son métier d'avocat au service de tous ceux et celles qui par leur combat, leur engagement social, syndical ou politique, se retrouvaient poursuivis, emprisonnés, condamnés.

Tout au long de sa vie, il a pris part à la défense de nombreuses causes, même quand celles-ci étaient isolées. Il était animé d'une volonté inébranlable de s'attaquer à toutes les injustices, à tout ce qui mettait en cause la dignité humaine.

L'Union syndicale Solidaires s'est retrouvée dans de nombreux combats à ses côtés. Nous avons pu apprécié sa grande humanité.

Jean-Jacques de Felice manquera aux mouvements sociaux, à tous ceux et celles qui s'engagent pour un monde plus juste.

L'Union syndicale présente toutes ses condoléances et sa sympathie à sa famille, à ses amis et à la LDH dont il était un grand militant.